****

**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET – FOURNITURE DE CARBURANT (ESSENCE)**

**Lieu : Bunia, Ituri en République Démocratique du Congo**

**(Fonds au profit des victimes)**

**Date de publication :** 05-Juillet-2019

**Date de clôture :** 08-Aout-2019

**Numéro de référence :** Réf. CPI 126894

**Manifestation d’intérêt à envoyer**

**par courrier électronique à l’adresse :** **tenders@icc-cpi.int**

**Télécopie :** +31 70 515 8336

**Adresse électronique :** **tenders@icc-cpi.int**

**Objectif**

Le Fonds au Profit des victimes (« Le Fonds ») de la Cours Pénale Internationale (« La CPI ») envisage de sélectionner les opérateurs économiques ou Sociétés du secteur pétrolier spécialisé dans la vente de carburant afin de fournir de l’essence aux bénéficiaires du Fonds.

**Description**

Veuillez-vous reporter aux pages qui suivent pour la description des services sollicités et des **conditions à remplir dans le cadre de cette manifestation d’intérêt**, expliquée ci‑dessous.

**Seules les opérateurs économiques ou sociétés pétrolières remplissant les conditions recevront la description détaillée des produits et services à une étape ultérieure de la procédure d’invitation à soumissionner.**

Les opérateurs économiques du secteur pétroliers intéressés sont invités à adresser une « Manifestation d’intérêt » ainsi que les documents exigés dans les conditions minimales requises pour manifester son intérêt par courrier électronique à l’adresse : [tenders@icc-cpi.int](file:///C%3A/Users/nadalutti/AppData/Local/Microsoft/Windows/Temporary%20Internet%20Files/Content.Outlook/OOJ3GFM3/tenders%40icc-cpi.int).

Merci d’utiliser le formulaire « Manifestation d’intérêt » qui se trouve à la fin du présent document.

Les intéressés sont priés d’indiquer leur numéro de fournisseur si elles sont inscrites sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies. Cet appel à manifestation d’intérêt n’est pas une invitation à soumissionner officielle. La CPI se réserve le droit de changer ou d’annuler à tout moment le présent appel à manifestation d’intérêt.

****

**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET**

**Marché de fourniture de carburant en République démocratique du Congo (Ituri)**

1. **Contexte**

La Cour pénale internationale (« la CPI » ou « la Cour ») et le Fonds au profit des victimes (« le Fonds ») ont été créés en 2002 en application du Statut de Rome. La CPI a pour mission de poursuivre et de juger les personnes présumées responsables de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité, tandis que le Fonds fournit un appui aux victimes ayant survécu à ces crimes ainsi qu’à leur famille, pour autant qu’elles relèvent des situations à l’égard desquelles la Cour a compétence. Pour atteindre cet objectif, le Fonds a été investi d’un double mandat :

1. Réparation : Exécuter les ordonnances de réparation rendues par la Cour contre une personne reconnue coupable.
2. Assistance : Apporter un soutien aux victimes et à leur famille relevant des situations dont est saisie la CPI. Pour ce faire, il finance des programmes proposant une réhabilitation physique, un soutien matériel et une réhabilitation psychologique.

Pour plus d’informations sur le Fonds au profit des victimes, veuillez consulter le site suivant : <http://www.trustfundforvictims.org>

1. **Description de services envisagés**

La mission du fournisseur consistera essentiellement à fournir du carburant (essence) à Bunia (Ituri). La livraison devra se faire à la station constituant le point de vente du carburant. Les bénéficiaires concernés se rendront à la pompe pour puiser du carburant.

Environs 31.805 litres de carburant sont à livrer dans le cadre du présent marché.

1. **Conditions minimales requises**

La possibilité de soumettre une candidature est ouverte, à égalité de conditions, à tout opérateur économique ou société de secteur pétrolier national ou international dûment enregistrées et opérant en République Démocratique du Congo.

Afin de participer à la procédure d’invitation à soumissionner à venir, les intéressés sont invités à fournir obligatoirement:

1. Une copie de leur identification nationale
2. Une copie Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
3. Leur numéro Import & Export
4. Leur numéro d’Impôt ou Registre;
5. Une attestation d’assurance

D’autres conditions nécessaires à remplir sont:

* Avoir une adresse physique en République Démocratique du Congo, particulièrement à Bunia/Ituri
* Avoir une expérience des marchés de la Province de l’Ituri et de la ville de Bunia en particulier.
* Etre en mesure de fournir aux bénéficiaires la quantité approximative de trente et un mille huit cent cinq litres de carburant « Essence » dans le délai convenu.
* Avoir un compte bancaire opérationnel dans une des agences de Bunia,
* Respecter les prix tels que convenus dans le protocole initial.
* Accepter d’être payé après livraison du carburant et par voie bancaire dans un délai qui sera de commun accord arrêté entre les deux parties
* Etre en mesure de délivrer une facture/reçu approprié, à chaque bénéficiaire se présentant à la station de livraison.
* Garder le caractère confidentiel de l’opération de livraison aux bénéficiaires.

**\*\*\***

Le candidat adressera une lettre de demande au Fonds au Profit des Victimes en spécifiant la capacité dont dispose le fournisseur pour satisfaire aux besoins tels qu’exprimés dans le protocole. Il précisera Tout autre document permettant de prouver le caractère idoine de l’expertise de l’intéressé aux spécifications de cet appel à manifestation d’intérêt

Veuillez noter que le premier examen des candidatures portera sur les documents mentionnés dans les trois conditions minimales requises ainsi que d’autres conditions nécessaires ci-dessus. **Seules les candidatures remplissant les conditions requises dans le cadre de la procédure de manifestation d’intérêt recevront la description détaillée des produits et services à fournir dans le cadre de la procédure d’invitation à soumissionner.** Le Fonds et la CPI ne rembourseront à aucun candidat les frais liés à la préparation et à la soumission des documents.

Les opérateurs économiques ou sociétés pétrolière intéressées sont invitées à adresser une « Manifestation d’intérêt » ainsi que les **documents mentionnés dans les conditions minimales requises** par courrier électronique (à l’adresse tenders@icc-cpi.int) et doivent indiquer **dans la ligne objet du courriel « Manifestation d’intérêt 126894 »**.

La « Manifestation d’intérêt » doit inclure les informations suivantes : nom de l’operateur économique ou de la société pétrolière, adresse, téléphone/télécopie, adresse électronique et contact de la personne ou de la maison commerciale.

Le Fonds pourrait effectuer des descentes sur le lieu pour s’assurer de la véracité des informations fournies par le client avant la décision finale.

Cet appel à manifestation d’intérêt ne constitue pas une invitation à soumissionner. La CPI se réserve le droit de changer ou d’annuler à tout moment le présent appel à manifestation d’intérêt.

**MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

CPI 126894

**Numéro de référence de l'appel à manifestation d’intérêt:**

(**Veuillez indiquer ce numéro dans l'objet de votre courriel)**

1. Renseignements relatifs à l’opérateur économique ou la Société pétrolière:
2. Nom de l’opérateur économique/Société pétrolière: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Adresse (pour retour de réponse): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
4. Téléphone:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Télécopie: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Adresse électronique:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Contact de l’opérateur économique/Société pétrolière: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_